

## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/05/2025

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 24

Présents : 20

Nombre de suffrages : 19

### Date de convocation

20/05/2025

### Date d'affichage

20/05/2025

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

..../..../..

et publication du :

..../..../..

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six mai, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

### Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMINEAU Catherine, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas

### Procuration(s) :

Mme GUICHETEAU Magalie donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à M. DESNOUHES Laurent

### Etai(ent) absent(s) :

Mme YVAI NURDIN Adeline

### Etai(ent) excusé(s) :

Mme GUICHETEAU Magalie, M. HERITEAU Antoine, Mme LUMET Anne-Claude

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme BERNARD Anita

**Numéro interne de l'acte : D14\_05\_2025**

**Objet : Fixation des tarifs pour le restaurant scolaire de la commune déléguée de Saint-Michel-Mont-Mercure pour l'année scolaire 2025-2026**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la reprise du service de restauration scolaire de la commune déléguée de Saint Michel Mont Mercure au 1<sup>er</sup> septembre 2025.

Il propose de fixer les tarifs applicables à ce service à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025 de la manière suivante :

- Tarif enfant : 4,69 €
- Tarif occasionnel : 5,61 €
- Tarif adulte : 7,16 €

*Céline RAVAUD et Charlène RANTIERE, intéressées à l'affaire, quittent la salle.*

*Nathalie DUBIN est absente lors du vote.*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents et représentés, la proposition de Monsieur le Maire.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,  
Anita BERNARD



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SEVREMONT

Le Maire, Jean-Louis ROY


